La Chapelle-Heulin (44) : la famille d’un jeune incendiaire d’un gymnase condamnée à régler la facture de 384 000 €

18/01/2026 à 15h43



Le gymnase de La Chapelle-Heulin (Loire-Atlantique, 3470 hab.), près de Nantes, avait été incendié dans la nuit du 13 au 14 décembre 2023. Le tribunal pour enfant a condamné un mineur et son parent solidairement responsable à payer la somme de 384 530 €, le 15 janvier 2026. Il a été reconnu coupable de destruction par incendie. « *C’est une bonne nouvelle* », se félicite la commune. Le second adolescent a été relaxé au bénéfice du doute.

L’enjeu n’était pas forcément dans cette reconnaissance de culpabilité, le mineur condamné ayant avoué être l’incendiaire, mais dans le dédommagement accordé à la commune pour la destruction partielle du bâtiment, la perte du matériel sportif et associatif et le temps passé par les agents municipaux et les élus pour gérer la crise.

Dans le jugement que Presse Océan a pu consulter, la condamnation comprend la somme de 378 437,96 € au titre du coût total des travaux de reconstruction et du matériel perdu, 5 092,13 € correspondant au temps mobilisé par les agents

municipaux dans la gestion du sinistre et 1 000 € au titre des frais d’instance. Soit une ardoise totale de 384 530,09 €. **Une peine de 6 mois d’emprisonnement avec sursis probatoire, a également été prononcée**. […]

Ouest France